Bulletin Municipal
n° 6 juillet 2018

Grandparigny

Le Grandparignais

Au mois de mars 2018, notre commune nouvelle a voté à l'unanimité son troisième budget. Budget sincère, équilibré et sans augmentation des taux communaux. Ce vote est le symbole du respect qui règne entre les quatre communes déléguées.

Il est agréable de constater l'ampleur de certains travaux sur chaque commune :

- un programme de voirie le plus important depuis trois ans sur Chèvreville, Martigny et Milly ;
- l'achat d'une balayeuse tondeuse pour Grandparigny ;
- la réalisation d'un programme de sauvegarde du patrimoine :
- rénovation du presbytère comme l'a souhaité le conseil communal de Martigny ;
- rénovation des lavoirs de Martigny et Milly qui va compléter et valoriser le circuit pédestre des Lavoirs de Parigny.

La volonté de l'équipe municipale et le travail des salariés pour le fleurissement de nos quatre communes ont été récompensés par le Département avec l'attribution de la troisième place au concours « Villes et Villages Fleuris » dans la catégorie des communes de 2500 à 5000 habitants.

Nous nous efforçons de construire, d'améliorer certains services, rendre plus fonctionnel et plus agréable le quotidien des habitants pour une bonne qualité de vie.

Qualité de vie difficile à trouver dans ce monde où tout va trop vite et quelques fois dans l'insécurité. Toute l'équipe municipale agit dans ce sens.

Bon été à chacun de vous.

Gérard LOYER , Maire.

Bulletin semestriel d'information de la commune de Grandparigny
Mairie : 75 rue St-Berthevin 50600 Grandparigny
☎ 02 33 49 14 15 - Fax 02 33 49 85 32
Courriel : mairie.grandparigny@orange.fr
site internet : www.grandparigny-50.fr
Responsables : Gérard Loyer et Pierre Monier
Co-rédacteurs : Régine Mottais, Marie Pelé et Patrice Garnier
conception et impression : imp provinces - Parigny

Guide pratique

Mairie de GRANDPARIGNY: maire M. Gérard Loyer
Tel : 02.33.49.14.15 – Fax : 02.33.49.85.32
Courriel: mairie.grandparigny@orange.fr
Site: www.grandparigny.com

Mairie déléguée de Chèvreville: maire M. Gilbert Daniel
Téléphone: 02 33 49 48 90 **Courriel**: mairie.chevreville@grandparigny.fr

Mairie déléguée de Martigny: maire M. Gérard Esneu
Téléphone: 02 33 49 00 02 **Courriel**: mairie.martigny@grandparigny.fr

Mairie déléguée de Milly: maire Mme Marie-Claude Hamel
Téléphone: 02 33 49 23 10 **Courriel**: mairie.milly@grandparigny.fr

Permanences secrétariats

Parigny
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Mercredi de 9 h à 12h30
Chèvreville
Lundi de 15h30 à 18h
Martigny
Vendredi de 14h à 18h30
Milly
Vendredi de 15h à 18h30

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Renseignements dans toutes les mairies.

Responsable: Mme Marie Claude Hamel 02 33 49 23 10

Une permanence est assurée par Mme Jouenne le jeudi matin à la mairie de Grandparigny.

Service Aide à Domicile (ADMR)
Permanence en mairie de Grandparigny le mardi de 13 h 30 à 15 h 30
06 82 44 21 04

Salles polyvalentes

Réservations et renseignements dans toutes les mairies.

Tarif commun pour les habitants de la Commune

Ecole Publique

Directrice Mme Morin: 02 33 49 46 50

Restaurant scolaire

Mme Cheval 02 33 49 50 83

Garde d'enfants

Crèche halte garderie " Les Pitchouns" à Saint Hilaire du Harcouët.

Assistantes maternelles:
RAM St Hilaire 02 33 79 46 10 ou mairies.

Maison Assistantes Maternelles Parigny
07 67 79 26 62

Résidences personnes âgées

Résidence autonomie "Les Hirondelles"
02 33 79 33 40

Résidence des Quatre Pommiers

06 77 36 01 84

Salle paroissiale Parigny

Presbytère 06 84 04 62 85

Numéros d'urgence: n'oubliez pas de préciser votre village et le nom de votre commune déléguée.

Pompiers 18 ou 112	Médecin de garde	Service des eaux :
Gendarmerie 17	116 117	STGS 08 10 12 13 18 ou mairies
Samu 115	Pharmacie de garde	Gaz 0 800 47 33 33 ou mairies
	08 90 71 71 38	Assainissement: mairies

Guide pratique

Collecte Ordures ménagères

- **Chèvreville** : le vendredi à partir de 5h30.
- **Milly**: le mercredi à partir de 10h.
- **Martigny**: le mercredi à partir de 13h00.
- **Parigny**: le vendredi à partir de 5h30.

En aucun cas des sacs d'ordures ménagères ou dépôts de taille de haie, branchage ne doivent être déposés dans les chemins pédestres ou à côté des containers de tri sélectif sous peine de sanction.

Collecte Martigny, Milly du 15 août reportée au 16. Collecte Parigny du 17 août reportée au 18.

TRI SÉLECTIF dans chaque commune.

Bouteilles
Pots
Bocaux

Sans capsules, ni couvercles ni bouchons.

Bouteilles
Bidons
Emballages métalliques
Cartonnettes
Briques alimentaires

Journaux
Catalogues
Courriers
Enveloppes
Livres
Cahiers
Papiers

Déchetterie intercommunale Les Pare-Balles St Hilaire du Harcouët.

Lundi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h **Mercredi** de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 17h du 1er Avril au 30 Septembre

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS AINSI QUE LEUR DÉPÔT DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT À BANNIR

Interdit en tout temps : brûlage des souches et des produits de taille. Brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de plus de 7 cm de diamètre. Brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers.

Autorisé du 1 er novembre au 3 I mars : brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de moins de 7 cm de diamètre à plus de 200m. d'une habitation et à plus de 100 m. des routes. Feux allumés sous surveillance constante entre le lever du jour et 16 h. (éteint au coucher du soleil).

REGLEMENTATION DE CERTAINES ACTIVITES BRUYANTES

La municipalité rappelle aux habitants de Grandparigny que les travaux de bricolage, de jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (ref: circulaires préfectorales n° 27-159 du 20/03/1997)

Ces travaux de bricolage ne peuvent être effectués que: les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Manéo

Le véhicule Manéo c'est la solution pour vos déplacements. Plaquettes d'information disponibles en mairie et sur le site de la mairie.

Navette St Hilaire

Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A, les lundis et jeudis (zone commerciale, maison médicale). Cette navette est gratuite et accessible à tous, sauf aux scolaires.

Animaux en divagation

Il est rappelé aux habitants propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables. Ils s'exposent à des amendes lors de la divagation de leurs animaux sur le domaine public.

Conseil Municipal

Comptes rendus des réunions de conseil du premier semestre 2018.

Sur proposition de M. le Maire, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- **Donnent un avis favorable pour :**
  - la vente d'une parcelle de 6 740 m2 au prix de 47 100€ à la SCI Cherbonnel;
  - le renouvellement de la contribution de la commune au Fonds d'Aide aux Jeunes d'un montant de 644.69 €;
  - le renouvellement de la participation de la commune au Fonds d'Aide au Logement d'un montant de 1 962 €;
  - l'achat de jardinières et de potences.
- **Acceptent :**
  - un devis de 6 909 € HT présenté par l'entreprise Pigeon TP Normandie pour une extension du réseau d'assainissement eaux usées route du Pied d'Argent;
  - les devis présentés par les entreprises Crochet (25 894 € HT), Cahu (1 707 € HT) , Frédéric (3 780 € HT) , Pigeon TP Normandie (13 779 € HT) pour la mise aux normes '' accessibilité'' et réaménagement de la salle Evasion (anciennes classes);
  - les devis présentés par les entreprises Crochet (11 343 € HT) , Cahu (2 766 € HT) , Frédéric (4 710 € HT) , Jeanne (9 461 € HT) ,Diagnostic Energie (204 € HT) pour le réaménagement du logement communal de Parigny;
  - les nouvelles modalités de facturation eau et assainissement: l'ensemble des compteurs a été changé, deux fac tures par an seront établies. Elles représenteront: la consommation réelle relevée à distance, l'abonnement et la redevance d'assainissement et les redevances aux organismes publics.
- **Décident:**
  - la réalisation de l'extension du réseau d'éclairage public dans le bourg de Chèvreville;
  - l'acquisition d'une parcelle afin de réaliser un parking à proximité de la salle de convivialité de Chèvreville;
  - l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques Impasse de la Gare Parigny;
  - la rénovation du réseau d'éclairage public à la Résidence du Clos de La Jaunière et Résidence Beausoleil à Parigny;
  - la pause d'horloges astronomiques radio synchronisées, pour la gestion de l'éclairage public, sur les quatre communes.
- **Approuvent:**
  - la convention signée entre la commune et l'entreprise Billy Jo: après signalement à la mairie, la commune prend en charge la destruction des nids de **frelons asiatiques**;
  - l'acquisition d'une balayeuse (voir page 13);
- **Déclarent à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**
- **Approuvent l'ensemble des différents comptes administratifs de la commune de Grandparigny soumis à son examen.**
- **Votent à l'unanimité les budgets primitifs d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2018 (pages 8et 9).**
- **Fixent :**
  - le montant des subventions qui seront versées aux associations pour l'exercice 2018: 13 655 €;
  - le prix du repas à la cantine à 2.85 € pour les élèves et à 6.10 € pour les adultes;
  - le nouveau tarif de location de la salle culturelle de Parigny avec l'extension:

	Commune	Hors commune
Repas de famille	**300 €**	**360 €**
Bals, repas dansant	**250 €**	**420 €**

Visite de M. David NICOLAS

Le mardi 30 janvier, le président de l'Agglomération est venu rencontrer les élus de la commune de Grandparigny.
Au programme : visite des mairies des quatres communes, de l'entreprise de transports Jourdan et de l'abattoir de Parigny.

Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

Les Pôles Territoriaux

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie est fondée autour de quatre valeurs partagées de manière unanime sur le territoire : proximité, réactivité, efficacité et continuité.
Outils au service des communes, des citoyens et des acteurs économiques, les services communautaires se doivent d'être accessibles.

Chaque base territoriale abrite :
- la direction territoriale
- une ou plusieurs directions thématiques
- un service d'accueil au public
- un ou plusieurs service(s) communautaire(s)

Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët
1 place Louis Delaporte
50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët
02 33 79 33 79
accueil.sthilaireduharcouet@msm-normandie.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

LES 10 PRINCIPAUX PROJETS DE 2018

SERVICE À LA PERSONNE — Maison de Santé de Ducey — 476 347 €
SERVICE À LA PERSONNE — Forum du Mortainais — 265 071 €
SERVICE À LA PERSONNE — Complexe sportif de Pontorson — 4 200 000 €
SERVICE À LA PERSONNE — Rénovation de La Mazure — 1 506 590 €
ENVIRONNEMENT — Marchés ordures ménagères — 925 370 €
ENVIRONNEMENT — Entretien des rivières — 831 799 €
ECONOMIE — Subventions à l'immobilier d'entreprise — 599 834 €
URBANISME — Urbanisme — 436 737 €
HABITAT — Subventions OPAH et PLH — 236 995 €
Convention Manche Numérique — 319 100 €

TOTAL : 9 797 844 €
75% PART INVESTISSEMENT TOTAL

Créations service communication communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie www.msm-normandie.fr - Illustration Freepik

RAMASSAGE DES DÉCHETS
impact du 14 juillet et du 15 août

Pas de décalage pour le 14 juillet qui tombe un samedi.

Pour le mercredi 15 août :
La collecte sur Martigny et Milly qui a habituellement lieu le mercredi est décalée au jeudi 16 août.

La collecte de Parigny et Chèvreville qui a habituellement lieu le vendredi est décalée au samedi 18 août

POUR VOUS TENIR INFORMER

SITE INTERNET
www.msm-normandie.fr

LE MAGAZINE GRAND FORMAT

LE FEUILLET
MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

État-Civil

Selon les dispositions de l'article 10 du Code Civil (aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée), toutes les publications qui font mention d'actes d'état civil sont illégales.

Nous avons donc décidé de nous conformer à ces dispositions et ne publierons plus les noms des naissances, mariages et décès de la commune. Pour ce premier semestre de l'année 2018, nous avons enregistré:

6 naissances - 5 mariages - 17 décès

Chèvreville projets investissements 2018

Autres investissements

- Fleurissement;
- Illuminations;
- Pose de candélabres;
- Création parking;
- Travaux eaux pluviales.

Voirie:

1218 mètres 55 636 € HT.

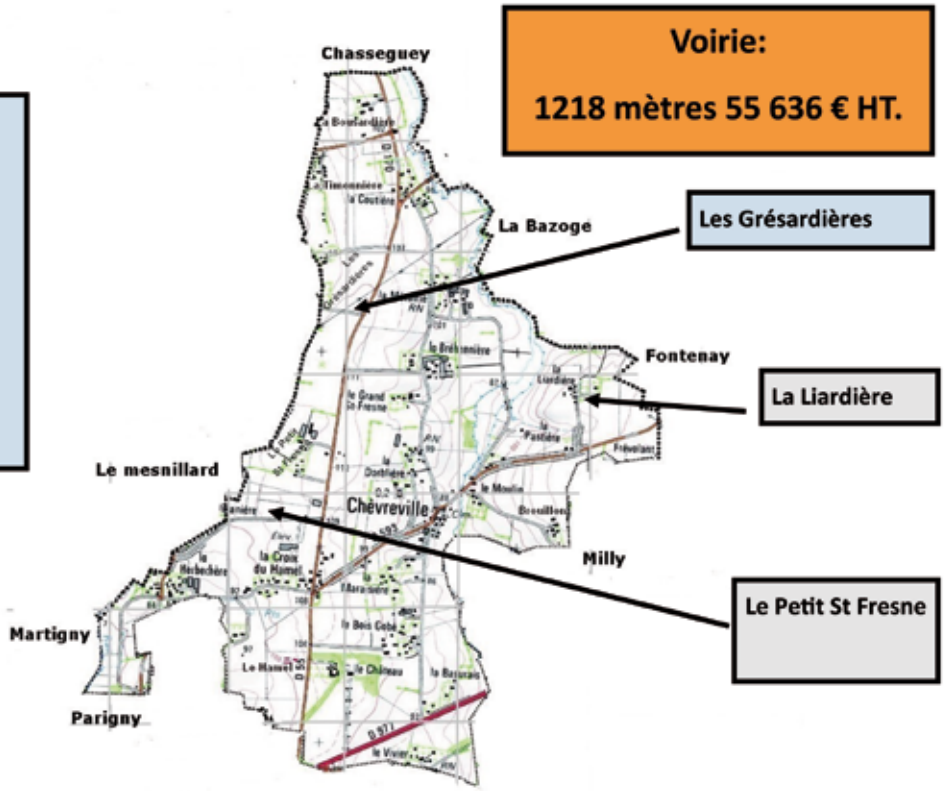

Martigny projets investissements 2018

Voirie

556 mètres 23 989 € HT

Autres investissements

- Illuminations;
- Peinture salle des fêtes;
- Accessibilité salle des fêtes;
- Rénovation presbytère;
- Cimetière: habillage de l'abri, création d'un ossuaire;
- Ancienne mairie: aménagement paysager du mur.

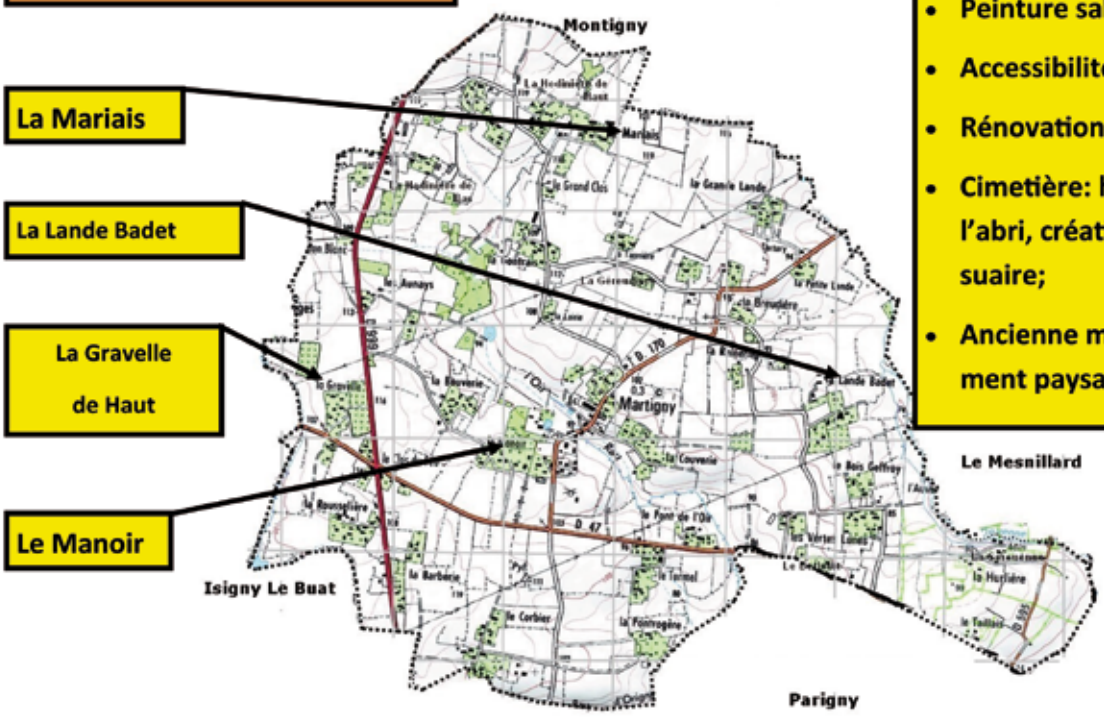

Milly projets investissements 2018

Autres investissements

- Fleurissement;
- Illuminations;
- Rénovation salle Rotonde;
- Peinture salle des fêtes;
- Accessibilité salle des fêtes;

Voirie:

1253 mètres 44 594 € HT

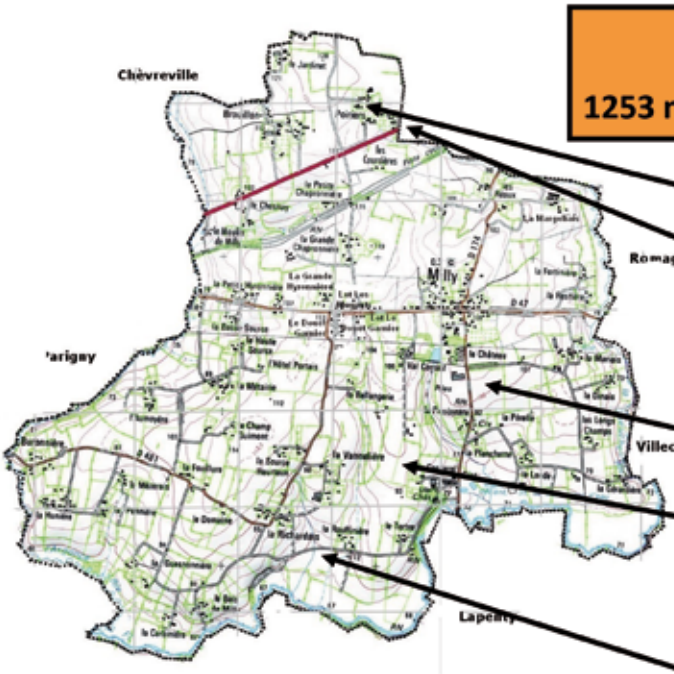

Parigny projets investissements 2018

Voirie

224 mètres 28 068 € HT

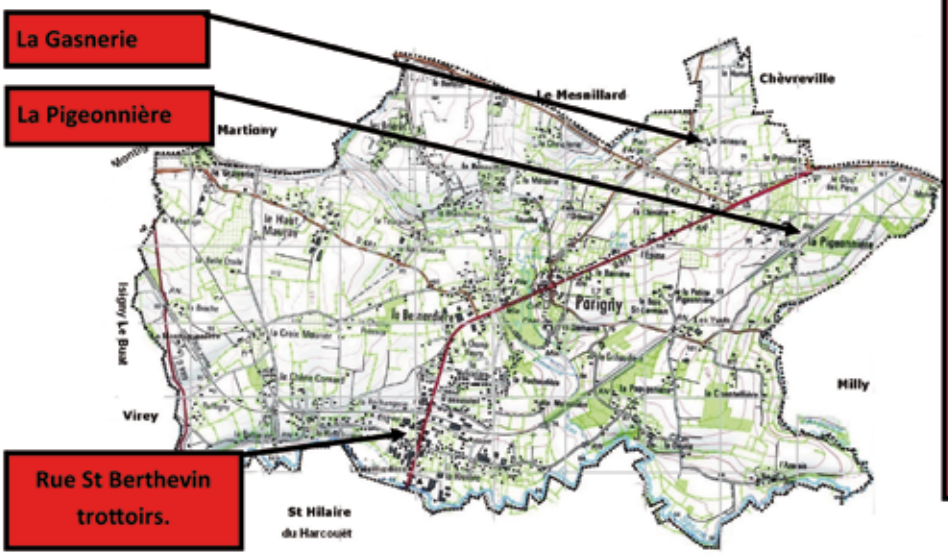

Autres investissements

- Fleurissement;
- Rénovation salle Evasion et du logement;
- Accessibilité salle Evasion;
- Sécurisation école;
- Mobilier divers , sono salle culturelle;
- Ossuaire, caves urnes
- Effacement de réseaux;
- Travaux rue des Ecoles.

Grandparigny: achat d'une balayeuse.

Tous ces investissements sont financés sur le budget principal de la commune de Grandparigny. Ils répondent aux souhaits et aux projets des quatre conseils communaux.

Dépenses fonctionnement 2 947 370 €

Opérations d'ordre:
25 800 € / 0,88 %

Virement section investissement:
1 050 000 € / 35,73 %

Charges exceptionnelles:
2000€/ 0.07%

Charges financières:
31 600 € / 1,08%

Dépenses imprévues:
7 000 € / 1,08%

Atténuation de produits:
121 548 € / 4 , 14%

Charges principales

Reversement Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources.	120 748 €

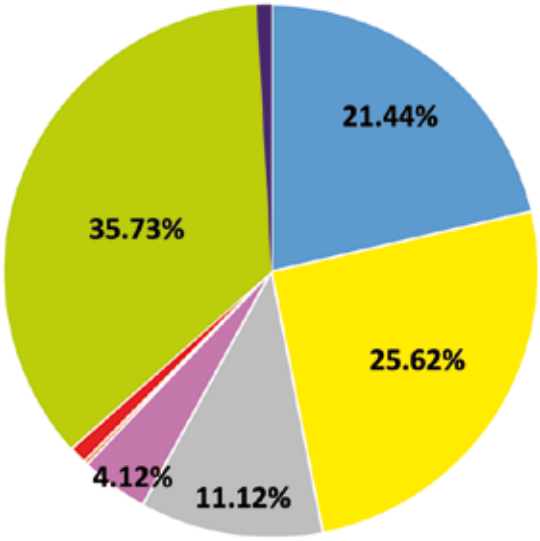

Charges de personnel:
629 984 € / 21,44 %

Charges principales

Personnel titulaire	325 000 €
Personnel non titulaire	66 000 €
Cotisations retraites	84 000 €
Cotisations URSSAF	75 000 €

Charges à caractère général:
752 743 € / 25,62 %

Charges principales

Frais divers (Réserve)	251 442 €
Voirie (éparage)	35 000 €
Alimentation Cantine	40 000 €
Energie électricité	55 000 €
Participation frais scolaires hors commune	50 000 €
Bâtiments publics	26 000 €

Autres charges: 326 695 € / 11,12 %

Charges principales

Déficit budgets annexes	163 284 €
Indemnités élus	85 000 €
Autres dépenses obligatoires	18 000 €
Caisse des écoles	13 081 €

Recettes fonctionnement 2 947 370 €

Produits financiers:
10 € / 0,0 %

Excédent antérieur reporté :
1 003 984 € / 34,06 %

Autres produits de gestion courante :
Location salles et logements
72 500 € / 2,46%

Atténuation de charges:
7 000 € / 0,24 %

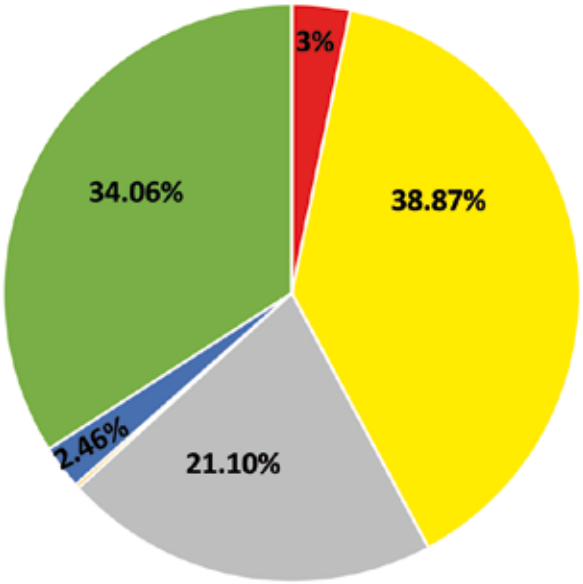

Produits des services: 96 200 € / 3%

Recettes principales

Cantine garderie	75 000 €
Rem agglo : halte rando, personnel TAPS	8 000 €

Impôts et taxes :
1 145 747€ € / 38,87 %

Recettes principales

Taxe foncière et habitation	636 200 €
Attribution	323 366 €
Taxes pylônes	83 373 €
Taxes mutation	50 000 €
Fonds péréquation	47 698 €

Dotations et participations: 621 969 € / 21,10 %

Recettes principales (Etat)

Dotation forfaitaire	256 460 €
Dotation solidarité rurale	237 731 €
Péréquation	41 147 €

Dépenses investissement 3 709 645 €

Constructions : 1 558 181 € / 42 %

Charges principales	
Bâtiments Chèvreville	38 300 €
Presbytère Martigny	263 000€
Bâtiments Martigny	56 000 €
Bâtiments Milly	51 660 €
Salle culturelle	1 145 000 €

Voirie, opérations diverses: 1 450 960 € / 39,11 %

Charges principales	
Bourg Chèvreville	79 400 €
Voirie 4 communes	206 000 €
Bourg Martigny	238 000 €
Rue des Ecoles Parigny avec effacement des réseaux	584 370 €
R Champ du Chêne, Impasse Gare Parigny	306 210 €

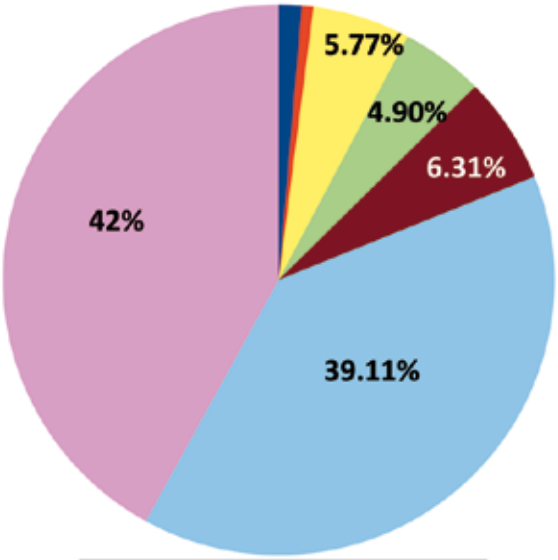

Travaux et divers: 232 519 € / 6,31 %

Charges principales	
Accessibilité	62 000 €
Cimetières	43 000 €
Balayeuse	62 000 €

Opérations patrimoniales : avance sur marchés 50 000 € / 1,36 %

Amortissement SDEM : 25 000 € / 0,68 %

Remboursement d'emprunts : 212 400 € / 5,77 %

Immobilisations corporelles dont : Mobilier, fleurissement, illuminations: 180 585 € / 4,90 %

Recettes investissement 3 709 645 €

Emprunts et dettes assimilées: 353 000€ / 9,44 %

Dont emprunt: 350 000 €

Subventions 925 305,47 € / 24,96 %

Recettes principales	
Département	254 685 €
Etat (DETR)	586 431 €
Réserve parlementaire	47 229 €
Région	10 460 €
Agence de l'eau (balayeuse)	17 500 €

Dotations fonds divers: 635 436 , 38 € / 17,14 %

Recettes principales	
TVA	230 000 €
Couverture déficit	397 436 €
Taxes aménagement	8 000 €

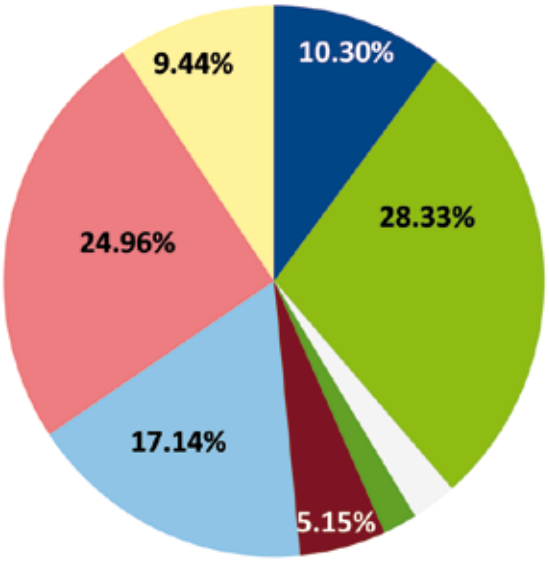

Autres immobilisations financières : Lotissement Acacias 190 968,65 € / 5,15%

Excédent: 379 398,50 € / 10,30 %

Virement fonctionnement : 1 050 000 € / 28,33 %

Immobilisations corporelles: (ventes de terrains) 99 736 € / 2,69 %

Opérations patrimoniales: (avances sur marchés) 75 800 € / 2,04 %

Cimetière de la commune déléguée de Milly

Le coût des travaux réalisés par TPB du Loir s'élève à 59 546 € HT. Les allées du cimetière ont été revêtues d'un enrobé, des bordures ont été posées et une nouvelle clôture sépare le cimetière du Parc du Château.

Salle culturelle de la commune déléguée de Parigny

Dépose couverture et renforcement de la charpente dans l'ancienne salle, la cuisine et une partie de la cantine

Hall et sanitaires

Entrée livraisons

Extension

Dépose couverture et renforcement de la charpente dans l'ancienne salle, la cuisine et une partie de la cantine.

Rangement associations

Les intempéries, très nombreuses depuis le mois de novembre, ont fortement retardé les travaux de maçonnerie, d'enduits extérieurs et par conséquent les travaux d'intérieur. A ce jour, ont été réalisés : murs, enduits, charpente, couverture, isolation, murs intérieurs, carrelage, électricité, chauffage, peinture dans : la nouvelle salle, les locaux de rangement du matériel, le local de stockage des produits de la cantine.